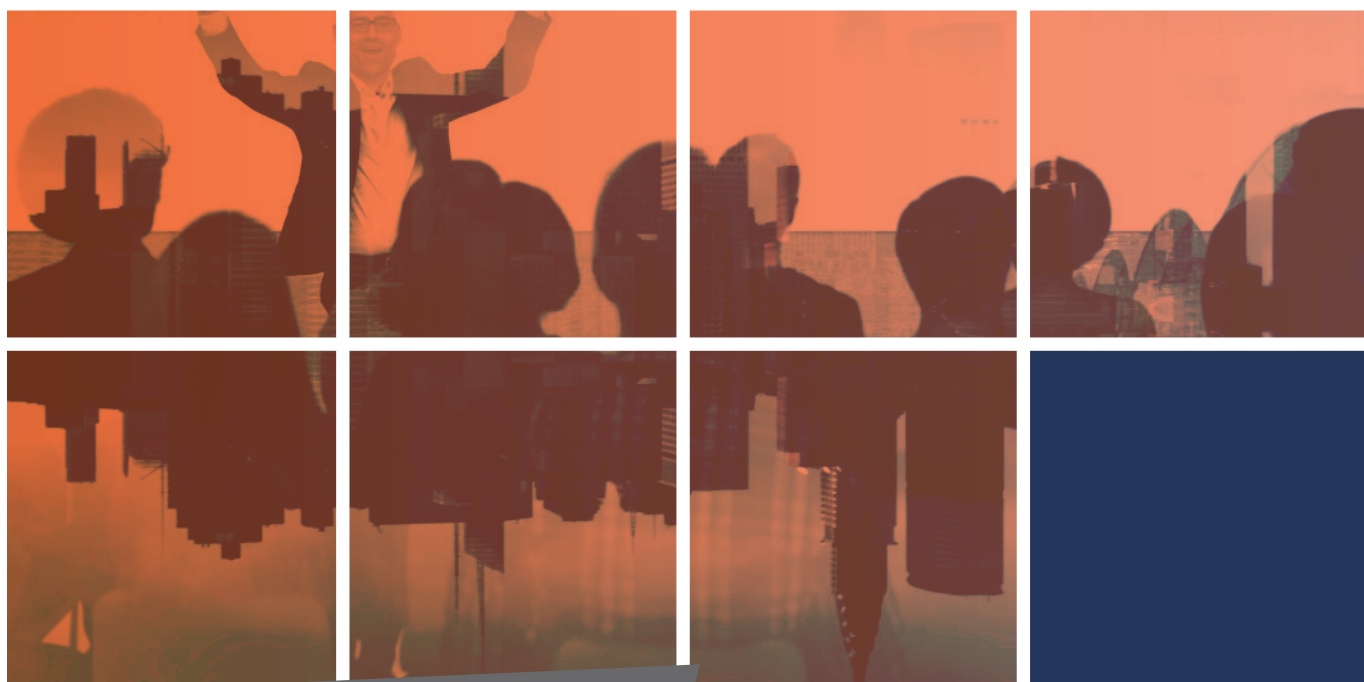


Diagnostic régional Emploi-Compétences partagé

Cahier 2

CONTEXTE ÉCONOMIQUE



Document réalisé
dans le cadre du Chantier 1 du CPRDFOP
« Assurer la construction d'un diagnostic partagé »

SOMMAIRE

La collection se compose de 5 cahiers :

Cahier 1 Population

Cahier 2 Contexte économique

Cahier 3 Marché du travail

Cahier 4 Actifs en emploi

Cahier 5 Formation tout au long de la vie

Sommaire cahier 2 :

Cahier 2 Contexte économique

Évolution de l'emploi salarié et intérimaire	3
PIB, échanges extérieurs	4
Tissu économique	5
Localisation des activités et des emplois	7
Mobilités domicile-travail	8
Emploi salarié et non-salarié	9
Dynamique sectorielle de l'emploi	10
Spécialisation économique des zones d'emploi	16
Pôles de compétitivité	17
Démographie des entreprises	19
Glossaire	22

Évolution de l'emploi salarié et intérimaire

Un rebond des créations d'emplois en Bretagne dans la période récente

Une conjoncture favorable en 2017

+17 500 emplois

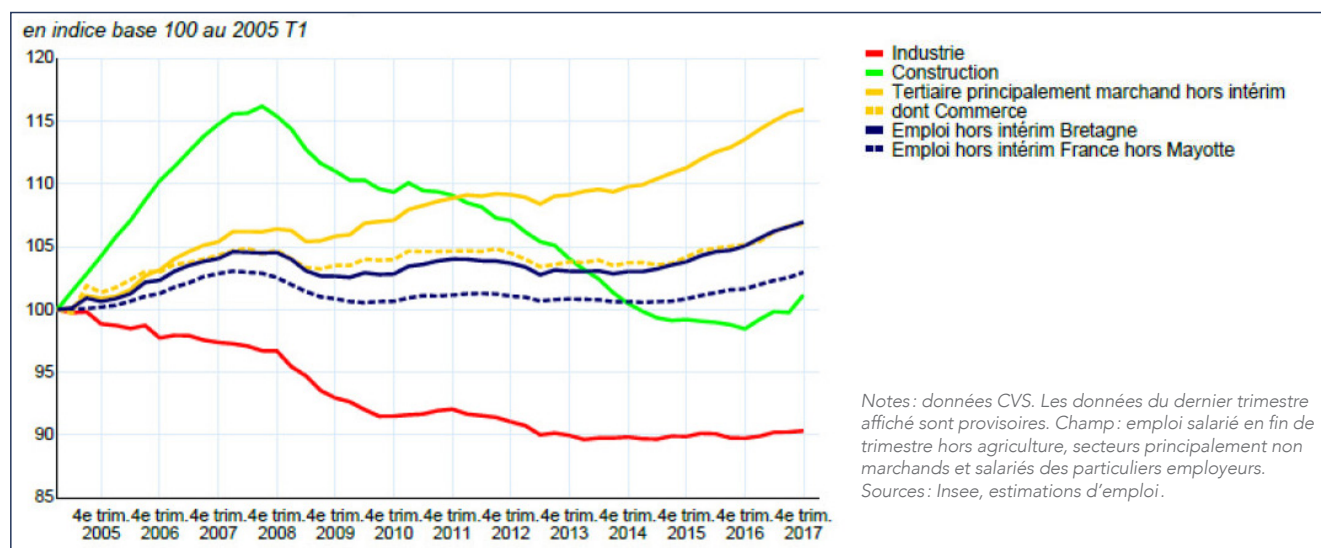
+2,4%

croissance de l'emploi salarié non agricole en 2017

... qui poursuit

sur le 1^{er} trimestre 2018 : **+ 5 600 emplois**

1 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands en Bretagne



Entre le 4^e trimestre 2016 et le 4^e trimestre 2017, l'emploi salarié marchand a progressé de 2,4% en Bretagne, marquant une nette accélération par rapport aux années précédentes. Ce rythme de progression est sensiblement supérieur à la moyenne nationale (+1,6%) et situe la région au 2^e rang derrière les Pays de la Loire (+2,8%).

Le rebond est net dans la construction (+2,7% sur un an, contre +2,3% en France) et plus encore dans l'intérim (+13,8% contre +8,2% en France). L'Ille-et-Vilaine voit même l'emploi intérimaire progresser de 24,1% sur un an (5,2% dans les Côtes-d'Armor, 6,0% dans le Finistère, 9,8% dans le Morbihan). Le tertiaire mar-

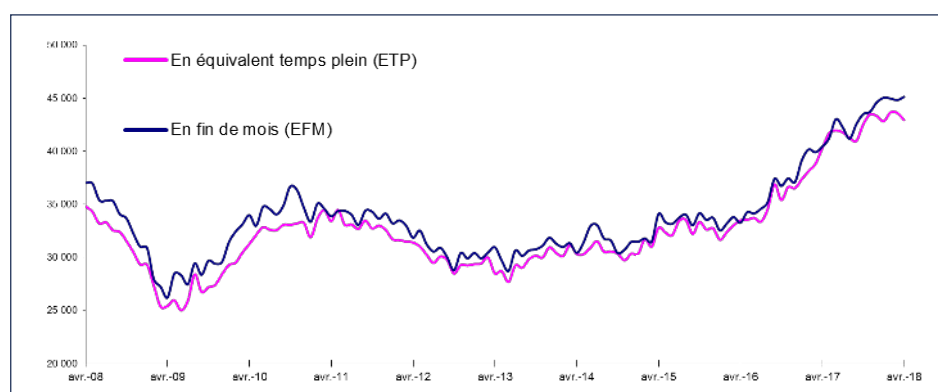
chand reste sur une dynamique favorable (+3,0%, contre +2,0% en France).

Au total, 17 500 emplois salariés ont été créés dans le secteur privé, dont 14 500 dans le tertiaire marchand (dont 5 000 dans l'intérim), 1 900 dans la construction (ce secteur redevenant créateur net d'emplois pour la 1^{re} fois depuis 2008) et 1 100 dans l'industrie (agroalimentaire principalement). **Graphique 1**

Le rebond de l'intérim se poursuit avec, fin avril 2018 un niveau d'effectif équivalent temps plein jamais atteint depuis 10 ans.

Graphique 2

2 Effectifs mensuels intérimaires sur 10 ans tous secteurs (données CVS) - Bretagne



Sources: Dares, Déclaration sociale nominative et exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

PIB, échanges extérieurs

Un PIB à la hausse
et un commerce extérieur
en amélioration,
bien qu'il demeure déficitaire

Poids de la Bretagne
dans le PIB national en 2015

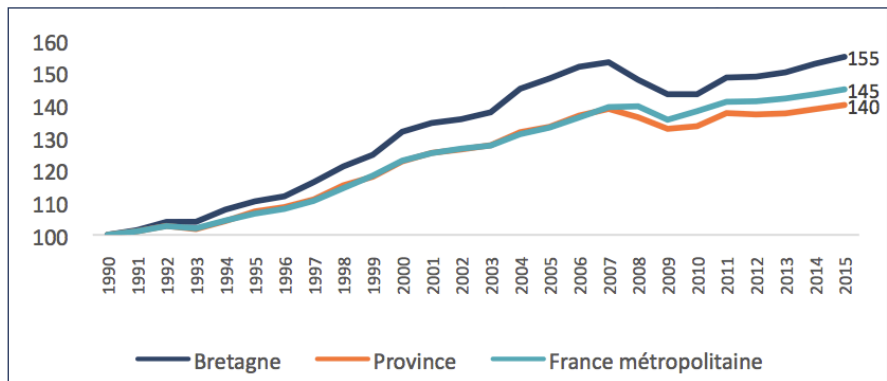
4,2%

Part de la Bretagne
dans les échanges extérieurs
2,4% des exportations,
2,1% des importations françaises

	PIB (millions d'€)		PIB par habitant (€)		PIB par emploi (€)	
	2010	2015	2010	2015	2010	2015
Bretagne	81 000	92 000	25 000	28 000	63 000	69 000
Province	1 352 000	1 484 000	26 000	28 000	67 000	72 000
Métropole	1 962 000	2 153 000	31 000	33 000	75 000	80 000
France entière (Métropole + DOM)	1 998 000	2 194 000	31 000	33 000	75 000	80 000
Part Bretagne/France entière	4,1%	4,2%				

Source : Insee, comptes régionaux base 2010.

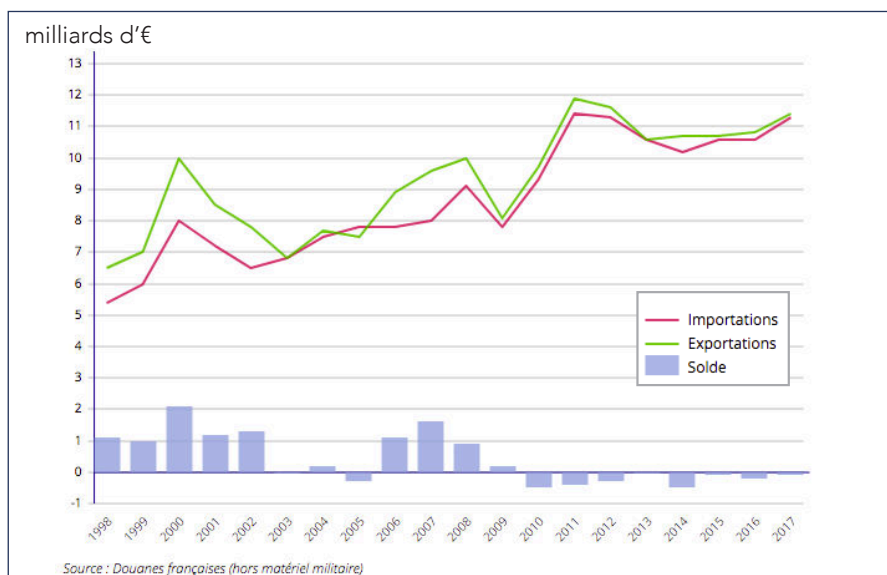
Évolution du PIB en volume (base 100 en 1990)



Source : Insee, comptes régionaux

Avec une **croissance du PIB plus rapide en volume depuis 1990 que la moyenne nationale**, le PIB régional par habitant se rapproche en 2015 de la moyenne nationale (France de province).

Les échanges commerciaux de la Bretagne sur la période 1998-2017



Source : Douanes françaises (hors matériel militaire)

Le commerce extérieur demeure déficitaire, avec comme principaux secteurs exportateurs les produits agroalimentaires devant les équipements industriels divers, les ventes d'équipements mécaniques, matériels électrique, électronique et informatique, les matériels de transport et enfin la construction automobile (+50% en 1 an).

Source : Insee Conjoncture Bretagne n° 20, mai 2018. Le bilan économique. 2017 : une situation économique solide en Bretagne.

Tissu économique

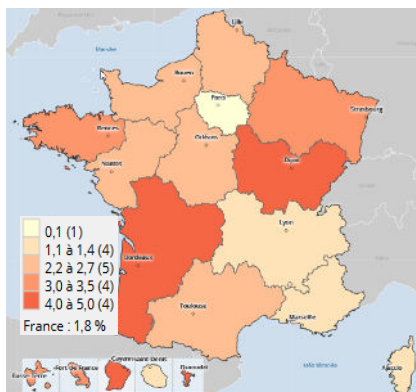
L'économie bretonne :
de moins en moins industrielle,
de plus en plus tertiaire

Part dans la valeur ajoutée
en 2015

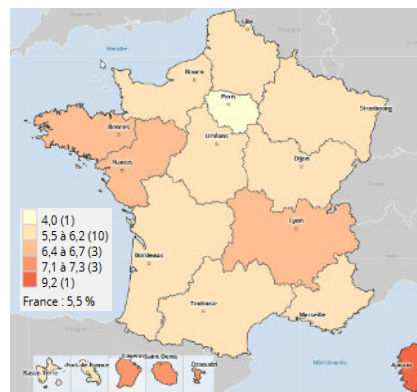
	Bretagne	France
Agriculture, sylviculture et pêche	3,3%	1,8%
Construction	6,5%	5,5%
Industrie	15,8%	14,2%
Tertiaire marchand	48,9%	55,8%
Tertiaire non marchand	25,4%	22,8%
Total	100%	100%

Source : Insee – Statistiques locales.

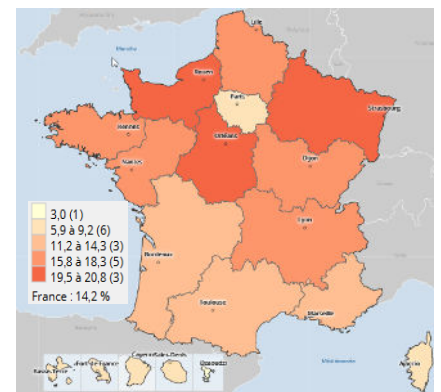
Part de l'agriculture, sylviculture et pêche dans la valeur ajoutée (%) 2015



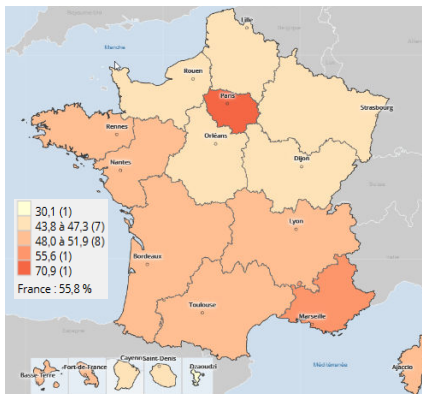
Part de la construction dans la valeur ajoutée (%) 2015



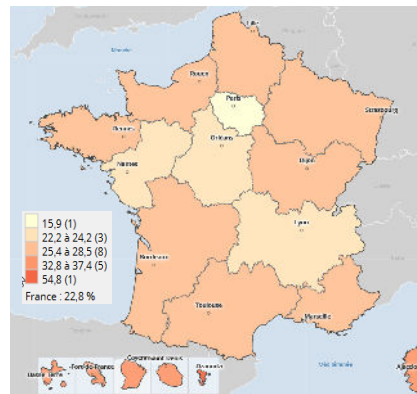
Part de l'industrie dans la valeur ajoutée (%) 2015



Part du tertiaire marchand dans la valeur ajoutée (%) 2015



Part du tertiaire non marchand dans la valeur ajoutée (%) 2015



Source : Insee, PIB régionaux et valeurs ajoutées régionales

La répartition sectorielle de la valeur ajoutée en Bretagne reflète sa spécialisation plus marquée dans l'agriculture et dans l'industrie, ainsi que le poids relativement important du tertiaire non marchand.

Le secteur de la construction représente également une part relative légèrement plus importante en Bretagne.

Le secteur tertiaire marchand, s'il est le 1^{er} contributeur à la valeur ajoutée régionale, est corrélativement sous-représenté par rapport à la moyenne nationale.

Sur une plus longue période* :

- le tertiaire marchand s'est développé très fortement entre 1990 et 2007, avant de subir un coût d'arrêt avec la crise de 2008-2009, en particulier dans le commerce et dans les services aux entreprises (intégrant l'intérim).
- l'industrie, après avoir enregistré une progression de sa valeur ajoutée supérieure en Bretagne (+60% de 1990 à 2007, contre +36% en France) a également subi un repli (-8% en 2008 et 2009).
- la construction automobile a vu sa valeur ajoutée plonger de 28% en 2009.
- les difficultés des grandes entreprises des IAA (Doux, Gad, Tilly Sabco) sont plus récentes (2012-2013).
- la construction a également subi de fortes baisses à cette période, prolongées jusqu'en 2013.

* Insee Bretagne, Octant. « Le PIB en Bretagne depuis 1990 : une croissance plus forte qu'en moyenne nationale jusque 2006, mais généralement plus faible ensuite »

Une forte représentation
des entreprises artisanales

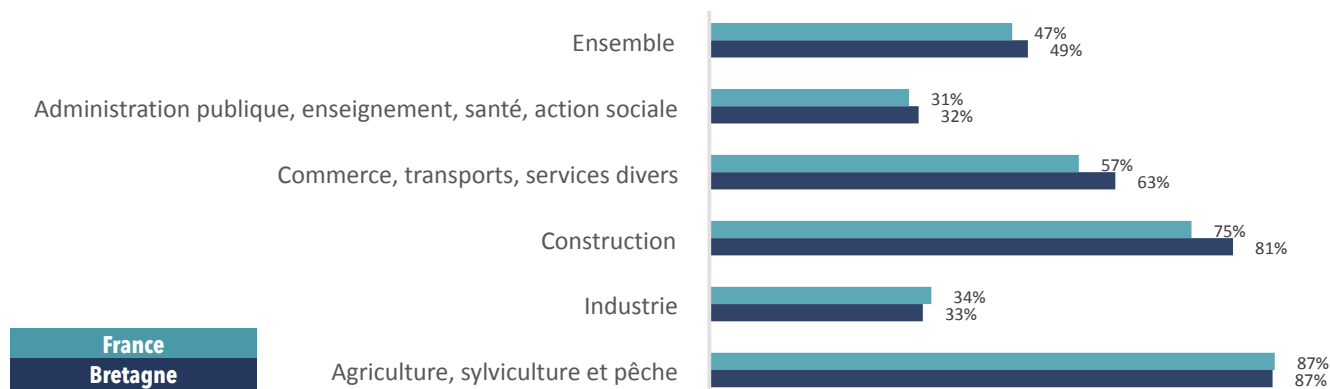
Près d'**1 emploi salarié sur 2** (49,3%)
dans une entreprise
de **type artisanal** (<20 salariés)
en Bretagne en 2015 (France : 46,9%)

Les établissements et salariés par secteur

Bretagne 2015	Nombre d'établissements				Nombre de postes			
	< 20 salariés	20 salariés ou plus	Total	% éab <20 sal.	< 20 salariés	20 salariés ou plus	Total	% postes <20 sal
Agriculture, sylviculture et pêche	31 400	100	31 500	99,6%	18 900	2 800	21 700	87%
Industrie	15 500	1400	16 900	92%	55 500	112 600	168 100	33%
Construction	26 800	700	27 600	97%	55 600	13 000	68 600	81%
Commerce, transports, services divers	178 700	3 800	182 500	98%	269 400	159 600	428 900	63%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	39 200	3 500	42 600	92%	116 300	242 900	359 200	32%
Total	291 600	9 600	301 200	97%	515 700	530 800	1 046 500	49%

Source : Insee, CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) en géographie au 01/01/2015.

Part des postes salariés dans les établissements de moins de 20 salariés en 2015



Source : Insee, CLAP.

En Bretagne, la part des salariés exerçant dans les entreprises artisanales (moins de 20 salariés), très présentes dans l'agriculture et le commerce notamment, est sensiblement supérieure à la moyenne nationale.

La part des postes salariés dans les entreprises de moins de 20 salariés est également élevée dans la construction (plus de 4 emplois sur 5, contre 75% en moyenne nationale).

Inversement, l'emploi industriel est très concentré dans les entreprises de plus grande taille, de même que le secteur tertiaire principalement non marchand (administration publique, enseignement, santé et action sociale).

Les entreprises de 50 salariés ou plus, si elles ne représentent qu'environ 1% des établissements (comme en France) emploient 36% des salariés (- 4 points par rapport à la moyenne nationale).

Cahier 2 - Contexte économique

Pour aller plus loin

En Bretagne, plusieurs observatoires de branche nationaux ou régionaux réalisent des études sectorielles plus approfondies, notamment :

Artisanat : <http://www.u2p-bretagne.fr/> et <http://ism.informetiers.org/ISM/Tableaux-de-bord-de-l-artisanat/Tableau-economique>

Transport et logistique : <http://www.observatoire-transports-bretagne.fr/>

Métallurgie : <http://www.uimmbretagne.fr/>

Agroalimentaire : <https://www.abea.bzh/>

Agriculture : <http://www.bretagne.synagri.com/>

Pêche : <http://www.spppcm.fr/formation-professionnelle/observatoire-metiers.php>

Bâtiment et travaux publics : <http://www.cellule-eco-bretagne.asso.fr/>

Numérique : <http://observatoire-metiers.opiiec.fr/numerique/grande-region-bretagne/2017/tous-les-themes/tous-les-indicateurs>

Localisation des activités et des emplois

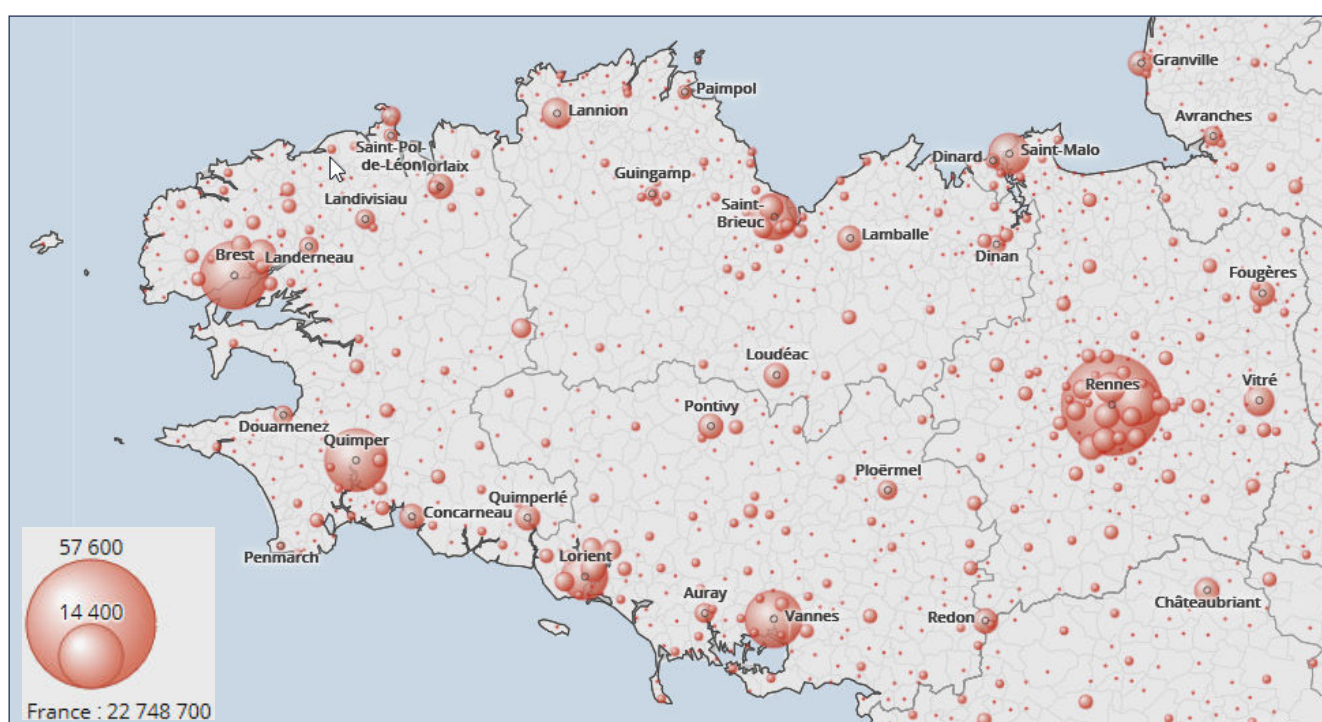
Une forte polarisation
des activités et des emplois

21% des postes localisés
dans l'agglomération
de Rennes Métropole en 2015

219 000 postes
sur les **1 046 500** postes en Bretagne

Localisation des établissements et salariés

Nombre de postes des établissements actifs au 31/12/2015



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

Les établissements et plus encore les postes salariés sont fortement concentrés dans les métropoles ou dans les intercommunalités qui structurent les principaux pôles économiques en Bretagne, autour de Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Vannes, Lorient, Quimper et Brest notamment.

À titre d'illustration, ces 7 intercommunalités regroupent en 2015, 42% des établissements et 54% des postes salariés de la région Bretagne.

La spécialisation sectorielle – hors agriculture – est relativement marquée sur certains territoires, à l'instar de la métropole rennaise (nombreuses entreprises dans le secteur des services, du commerce, du transport et de la restauration).

Mobilités domicile-travail

Des flux concentrés entre les principales aires urbaines

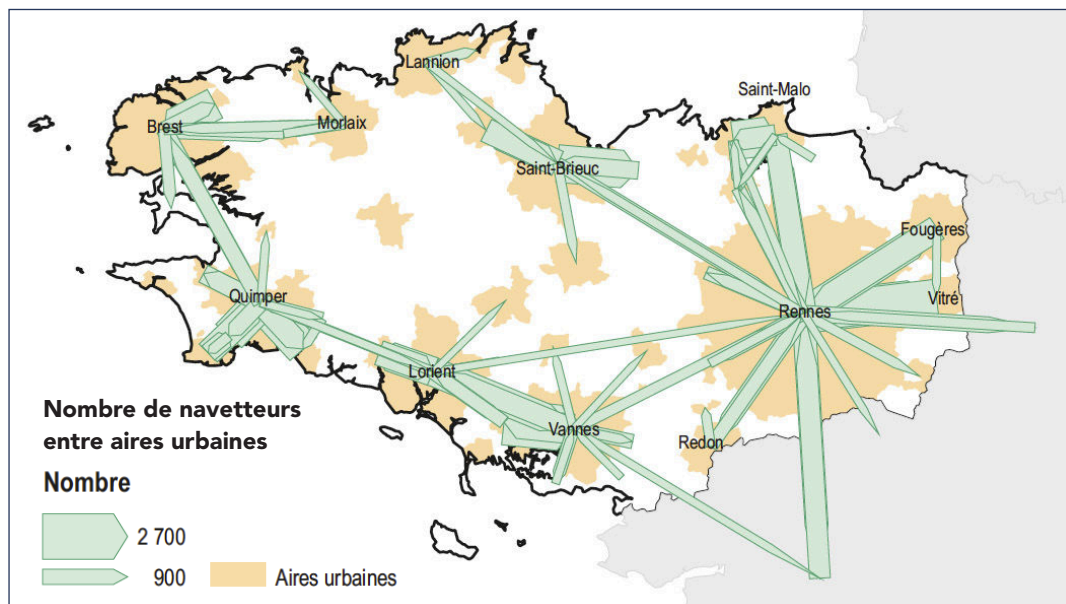
63% de « navetteurs » en Bretagne en 2013

(+9,2 points entre 1999 et 2013)

Définitions :

- Les **navetteurs** sont des actifs occupés qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence.
- Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle et des communes ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- La **distance médiane** est telle que la moitié de la population effectue un trajet inférieur et l'autre moitié un trajet supérieur.

1 Principaux flux entre aires urbaines en 2013



Source : Insee, recensement de la population 2013

En 2013, sur 1 281 000 actifs travaillant en Bretagne, 815 000 (soit 64%) travaillaient dans une autre commune que celle de leur lieu de résidence, cela situant la région au 8^e rang sur 13, à un niveau proche de la moyenne nationale. C'est en Bretagne que la proportion de « navetteurs » a le plus augmenté entre 1999 et 2013. Un quart des « navetteurs » se situaient dans l'aire urbaine de Rennes. **Carte 1**

La distance médiane entre lieu de résidence et lieu de travail tend à augmenter. Elle atteignait 15,2 km en 2013 (+1,7 km par rapport à 1999). En conséquence, la durée des trajets est en hausse également.

La majorité des déplacements des « navetteurs » s'effectuent en voiture (ou camion, fourgonnette) : 92,6%, en Bretagne contre 90% dans les autres régions de province.

S'il n'est pas le seul facteur explicatif des difficultés de recrutement, l'enjeu de la mobilité géographique est à prendre en compte, au regard notamment de la difficulté à pourvoir certains postes de travail, certaines zones géographiques étant davantage enclavées et semblant relativement à l'écart des flux. D'autant que la concentration toujours plus forte de l'emploi dans les principales villes et métropoles accentue les disparités observées entre les territoires.

Pour en savoir plus : consulter l'étude complète de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2417089>

Emploi salarié et non-salarié

Une surreprésentation du secteur tertiaire non marchand et dans une moindre mesure de l'agriculture et de l'industrie dans l'emploi salarié

Emploi non-salarié

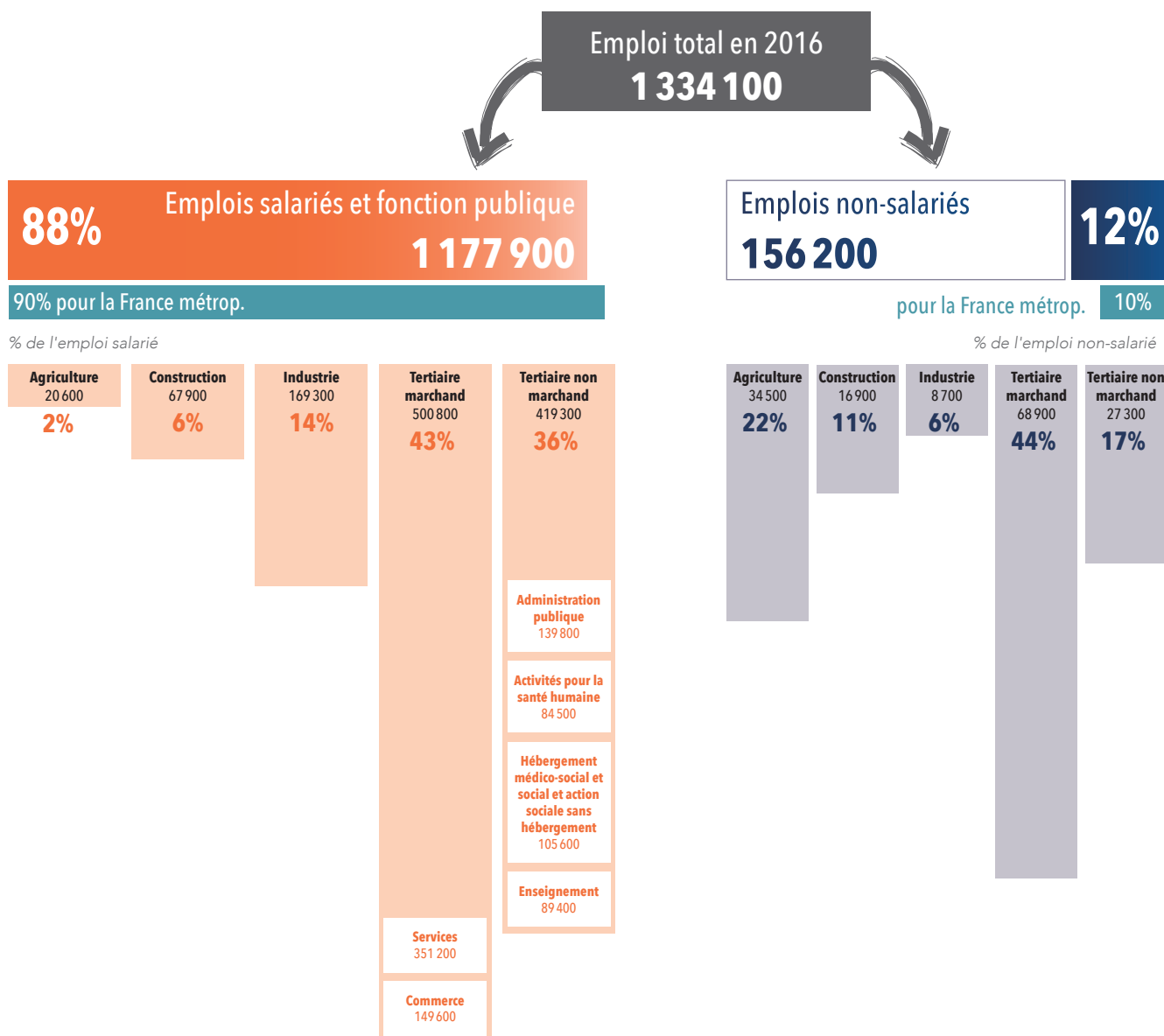
12%

Bretagne

10%

France

La structure sectorielle de l'emploi



L'emploi non-salarié est relativement développé en Bretagne. Un actif en emploi non-salarié sur 5 exerce dans **l'agriculture**. Parmi les actifs en emploi salarié, même si le tertiaire marchand reste le principal pourvoyeur d'emplois, ils sont proportionnellement plus nombreux à exercer dans le **tertiaire non marchand**, et dans **l'industrie**.

Dynamique sectorielle de l'emploi

En Bretagne, l'emploi industriel résiste mieux qu'en France, le secteur agricole subissant davantage de pertes. La majeure partie des créations d'emplois provient du secteur tertiaire.

Évolution de l'emploi total de 2013 à 2016

1,6%

Bretagne

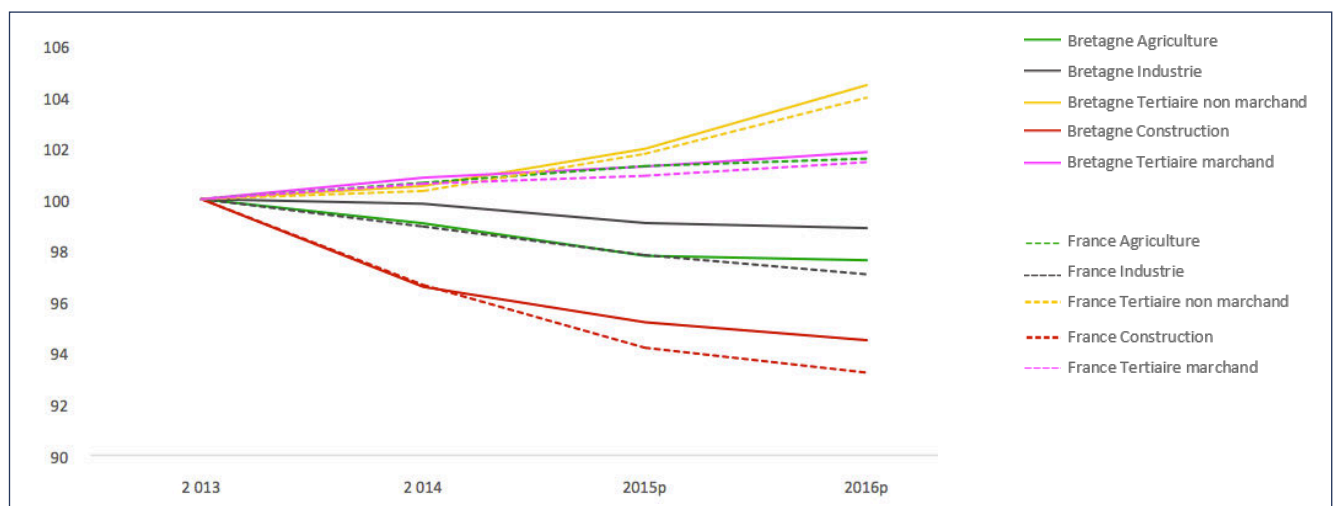
1,3%

France

Salariés et non-salariés (2016)	BRETAGNE				FRANCE MÉTROPOLITAINE			
	Nb d'emplois	Part du secteur dans l'emploi total	Évolution 2013-2016		Part du secteur dans l'emploi total	Évolution 2013-2016		
			en volume	en taux d'évolution		en volume	en taux d'évolution	
Agriculture	55 000	4%	-3 200	-5,5%	2%	-23 100	-3,6%	
Construction	84 800	6%	-4 900	-5,4%	6%	-114 300	-7,1%	
Industrie	178 000	13%	-2 000	-1,1%	12%	-98 500	-3,0%	
Tertiaire marchand	569 700	43%	21 300	3,9%	49%	425 600	3,2%	
Tertiaire non marchand	446 600	33%	10 300	2,4%	31%	166 500	2,0%	
Total	1 334 100	100%	21 500	1,6%	100%	356 300	1,3%	

Source : Insee, ESTEL.

Évolution de l'emploi salarié (Base 100 en 2013)



Source : Insee, ESTEL.

L'économie bretonne a créé davantage d'emplois entre 2013 et 2016 que la moyenne nationale. Globalement, l'emploi breton est tiré par la progression plus forte observée à la fois dans le **tertiaire non marchand** mais surtout dans le **tertiaire marchand**. Ainsi, des secteurs dynamiques en France le sont encore plus en Bretagne, à l'instar des services.

Le recul de l'emploi observé en France dans la construction et l'industrie jusqu'en 2016 est moins marqué en Bretagne. La construction a enregistré toutefois une nette reprise en 2017,

et l'industrie a recommencé à créer des emplois également (dans une moindre mesure, l'agroalimentaire constituant le principal moteur dans ce secteur en 2017, malgré les difficultés de certains leaders dans le Finistère). Le secteur industriel est aussi pourvoyeur d'emplois intérimaires (notamment avec la reprise de l'activité dans la construction automobile du groupe PSA sur le site de La Janais en 2017).

La Bretagne perd, par contre, davantage d'emplois dans l'agriculture, par rapport à la moyenne nationale.

Une conjoncture économique difficile dans l'agriculture et la construction (jusqu'en 2016) mais un rebond dans le BTP en 2017

Agriculture en Bretagne en 2016		Construction en Bretagne en 2016	
55 000 emplois		85 000 emplois	
Part dans l'emploi total			
4,1%	2,4%	6,4%	5,9%
Bretagne	France métrop.	Bretagne	France métrop.

1 Zoom sur l'emploi dans le secteur de l'agriculture

	BRETAGNE			FRANCE MÉTROPOLITAINE
	Nb d'emplois 2016	Évolution 2013-2016	Évolution 2013-2016 en%	Évolution 2013-2016 en%
Non-salariés	34 500	-2 700	-7,3%	-6,3%
Salariés	20 600	-500	-2,4%	1,6%
Total	55 000	-3 200	-5,5%	-3,5%

Source : Insee, ESTEL.

2 Zoom sur l'emploi dans le secteur de la construction

	BRETAGNE			FRANCE MÉTROPOLITAINE
	Nb d'emplois 2016	Évolution 2013-2016	Évolution 2013-2016 en%	Évolution 2013-2016 en%
Non-salariés	16 900	-900	-5,2%	-6,1%
Salariés	67 900	-4 000	-5,5%	-6,8%
Total	84 800	-4 900	-5,4%	-6,6%

Source : Insee, ESTEL.

L'emploi total dans le **secteur agricole** compte une majorité de non-salariés (63% de l'effectif). Ce secteur, en Bretagne comme en France, voit sa part relative dans l'emploi total reculer depuis de nombreuses années. Entre 2013 et 2016, un peu plus de 3 000 emplois ont été perdus, et le secteur ne représente plus aujourd'hui que 4% de l'emploi régional, contre moins de 2,5% en France métropolitaine. **Tableau 1**

L'emploi total dans le **secteur de la construction** compte une part significative d'emplois non-salariés (20% du total en Bretagne en 2016).

Les effectifs totaux (salariés et non-salariés) ont reculé de près de 5 000 emplois de 2013 à 2016, mais cette diminution a été atténuée par rapport à la moyenne nationale. **Tableau 2** La reprise économique observée dans ce secteur à partir de 2017 a été plus forte encore en Bretagne.

L'économie maritime,
composante essentielle
de l'économie bretonne

Économie maritime
en Bretagne en 2016

65 650 emplois (hors tourisme)

Part dans l'emploi total

5,1%

Bretagne

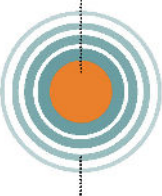
4 990
marins pêcheurs

soit 38%
des effectifs
de France métropolitaine

Zoom sur l'emploi dans le secteur de l'économie maritime en Bretagne

COEUR DE L'ÉCONOMIE MARITIME
17 CODES NAF 100 % MARITIMES
IDENTIFIÉS PAR L'INSEE
Exemples :
- Pêche
- Aquaculture
- Construction de navires
- Manutention portuaires...

75 160 emplois
4 680 établissements

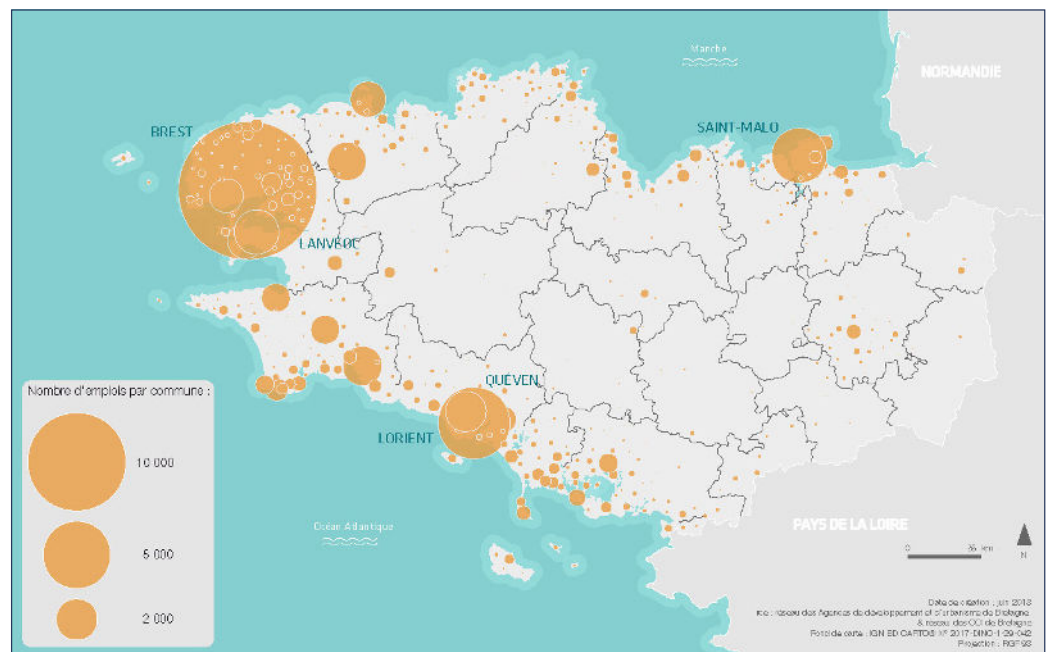


HALO DE L'ÉCONOMIE MARITIME
TOUS CODES NAF CONFONDUS
Défense nationale : 20 070 emplois
32 établissements

Autres codes NAF :
20 430 emplois
2 450 établissements

Exemples :
- Conseil de gestion
- Informatique
- Fabrication d'articles de sport
- Recherche
- Ingénierie
- Enseignement supérieur...

*NAF : hors exclusives de services



Source : Observatoire de l'économie maritime en Bretagne, septembre 2018.

Le secteur de l'économie maritime représente plus de 65 000 emplois directs en Bretagne (et 7 163 établissements). 4 domaines d'activités regroupent 83% des emplois, parmi lesquels :

- Les activités de Défense nationale liées à la Mer (20 100 emplois, 31% du total des emplois maritimes)
- Les produits de la mer alimentaires (16 600 emplois, 25%)
- La construction et réparation navale (11 400 emplois, 17%)
- Le nautisme (6 300 emplois, 9,5%).

En nombre d'établissements, 57% sont dans le secteur des produits de la mer alimentaires, devant le nautisme (30%). 87% des emplois sont localisés dans des communes du littoral, dont plus d'un tiers dans les communes de Brest et Lorient (24 400 emplois, soit 37% du total) en lien avec la concentration des infrastructures portuaires et des activités liées à la Défense.

Pour en savoir plus, consulter l'étude complète : https://www.audiar.org/sites/default/files/documents/observatoires/obs_economie_maritime_web_0.pdf

En Bretagne,
le secteur industriel résiste
mieux qu'en France,
tiré par la bonne tenue
des IAA jusqu'en 2016

Industrie en Bretagne
en 2016

178 000 emplois

Part dans l'emploi total

13,3%

12,0%

Bretagne

France métrop.

1 Zoom sur l'emploi dans le secteur industriel

	BRETAGNE			FRANCE MÉTROPOLITAINE	
	Nb d'emplois 2016	Évolution 2013-2016	Évolution 2013-2016 en%	Évolution 2013-2016 en%	
Non-salariés	8 700	-50	-0,6%	-3,3%	
Salariés	169 300	-1 940	-1,1%	-2,9%	
Total	178 000	-1 990	-1,1%	-3,0%	

Source : Insee, ESTEL

2 L'emploi salarié par sous-secteurs industriels

Salariés	BRETAGNE			FRANCE MÉTROPOLITAINE	
	Nb d'emplois 2016	Évolution 2013-2016	Évolution 2013-2016 en%	Évolution 2013-2016 en%	
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	67 900	570	1%	1%	
Cokéfaction et raffinage	20	-	ns	-5%	
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	18 000	120	1%	-5%	
Fabrication de matériels de transport	10 000	-750	-7%	-4%	
Fabrication d'autres produits industriels	60 600	-1 480	-2%	-4%	
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	12 900	-400	-3%	-1%	
INDUSTRIE	169 300	-1 940	-1%	-3%	

Avec un peu plus de 13% de l'emploi total régional, l'industrie est davantage représentée en Bretagne, avec des secteurs d'activité majeurs tels que les IAA, la construction automobile ou encore la fabrication d'équipements électriques et électroniques. Le recul de l'emploi industriel dans la période récente a été plus faible que la moyenne nationale. **Tableau 1**

Dans les IAA (secteur industriel stricto sensu), jusqu'en 2016, l'emploi est en faible croissance, soit une évolution compa-

nable à la moyenne nationale. Cependant des entreprises leaders du secteur ont subi des difficultés ces dernières années : placement en redressement judiciaire de Tilly-Sabco, liquidation judiciaire de Gad et du volailler Doux, repris par un consortium*.

Dans les autres secteurs industriels, si l'emploi est plutôt orienté à la baisse – particulièrement pour la fabrication de matériels de transports, incluant l'industrie automobile, jusqu'en 2016 – certains secteurs résistent mieux (ex. fabrication d'équipements électriques et électroniques). **Tableau 2**

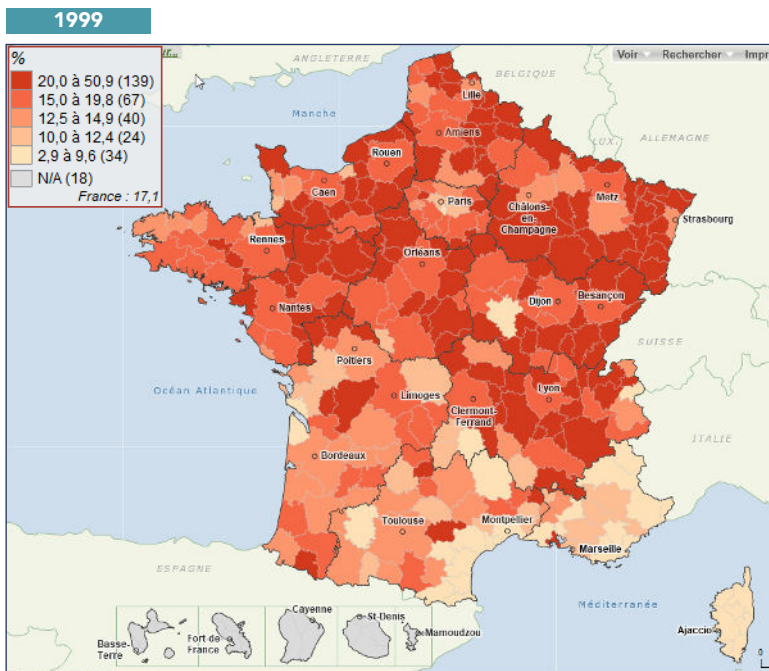
* Dans le cadre d'une offre de reprise coordonnée par le Groupe français LDC en lien avec la coopérative Terrena et le saoudien Al-Munajem.

Les effets de la désindustrialisation dans les régions françaises et en Bretagne

Part des emplois dans l'industrie			
Bretagne		France	
14,6%	13,7%	13,5%	12,5%
2010	2015	2010	2015

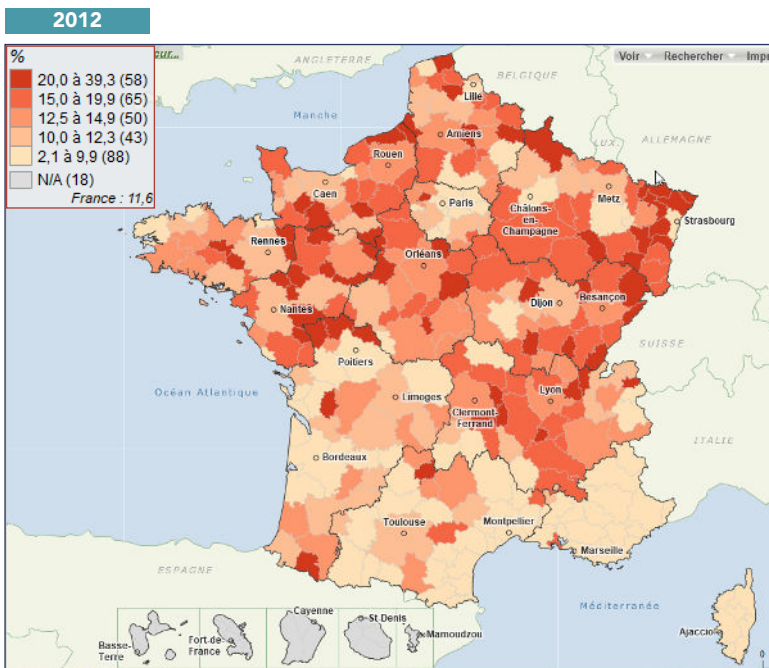
Source : Insee, RP 2010 et 2015

Part des emplois dans l'industrie au lieu de travail



Si elle résiste plutôt mieux qu'ailleurs, la Bretagne n'échappe pas au recul de l'emploi industriel observé sur une longue période. En 1999, la part de l'emploi industriel dépassait 15% dans 13 zones d'emplois sur 18 et elle était supérieure à 10% dans la totalité d'entre elles. En 2012, 3 zones d'emploi ont vu cette part tomber en dessous de 10% (Brest, Lannion et Saint-Malo), et elles n'étaient plus que six à dépasser 15%.

Sur une période plus récente, entre 2010 et 2015, la part de l'industrie dans l'emploi total est passée en France métropolitaine de 13,5% à 12,5% et de 14,6% à 13,7% en Bretagne.



Source : Insee, recensement de la population. Part de l'emploi au lieu de travail en % dans l'industrie.

Le secteur tertiaire,
principal moteur
des créations d'emplois
en Bretagne

Secteur tertiaire en Bretagne
en 2016

1 016 000 emplois

Part dans l'emploi total

76,2%

79,7%

Bretagne

France métrop.

1 Zoom sur l'emploi dans le secteur tertiaire

	BRETAGNE			FRANCE MÉTROPOLITAINE	
	Nb d'emplois 2016	Évolution 2013-2016	Évolution 2013-2016 en%	Évolution 2013-2016 en%	
Non-salariés	96 200	2 700	2,9%	1,8%	
Salariés	920 100	28 900	3,2%	2,9%	
Total	1 016 300	31 600	3,2%	2,8%	

2 L'emploi salarié par sous-secteur (tertiaire marchand)

Salariés	BRETAGNE			FRANCE MÉTROPOLITAINE	
	Nb d'emplois 2016	Évolution 2013-2016	Évolution 2013-2016 en%	Nb d'emplois 2016	Évolution 2013-2016 en%
Commerce	149 600	1 300	0,80%	3 060 000	1,4%
Services	351 200	20 100	6,10%	8 681 000	4,9%

3 L'emploi salarié par sous-secteur (tertiaire non-marchand)

Salariés	BRETAGNE			FRANCE MÉTROPOLITAINE	
	Nb d'emplois 2016	Évolution 2013-2016	Évolution 2013-2016 en%	Nb d'emplois 2016	Évolution 2013-2016 en%
Administration publique	139 800	1 700	1,2%	2 817 000	-0,1%
Activités pour la santé humaine	84 500	1 600	1,9%	1 532 000	2,0%
Hébergement méd. social et action sociale sans héberg.	105 600	1 500	1,5%	1 885 000	2,1%
Enseignement	89 400	2 800	3,2%	1 621 000	2,7%

Source : Insee, ESTEL

En Bretagne, un peu plus de 3 actifs en emploi sur 4 travaillent dans le tertiaire, alors que cette proportion est de 80% en France. Le secteur tertiaire a contribué à la création nette de plus de 31 000 emplois entre 2013 et 2016 en Bretagne, faisant plus que compenser les pertes observées sur cette période dans l'agriculture, la construction et l'industrie. Il est à souligner que ce dynamisme, s'il n'est pas spécifique à la Bretagne, a été plus marqué dans la région. **Tableau 1**

Le dynamisme des services marchands fait de ce secteur le premier contributeur aux créations nettes d'emplois salariés en Bretagne sur la période 2013-2016. Si les effectifs ont faiblement progressé dans le secteur du commerce, ceux

des services ont progressé de plus de 6% (contre 5% en France), soit 20 000 actifs supplémentaires entre 2013 et 2016.

Tableau 2

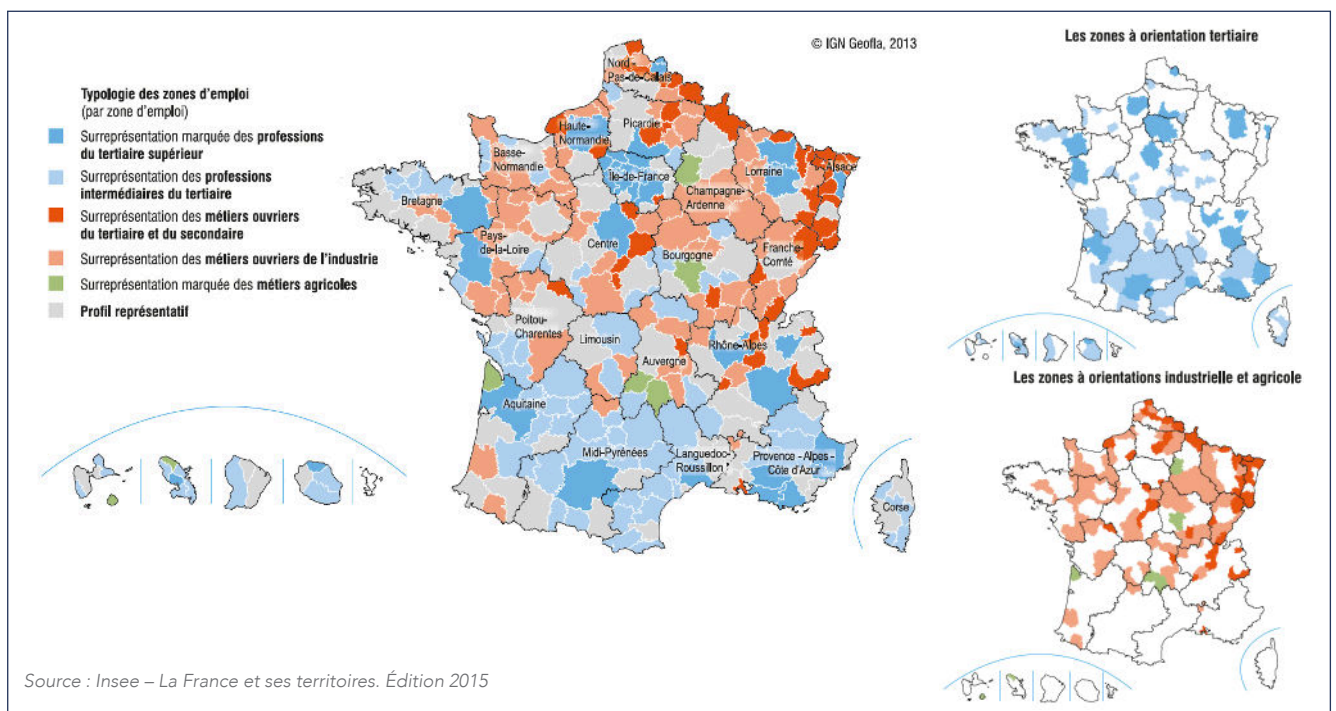
Cette croissance s'est encore accélérée en 2017 dans le commerce, et dans les services marchands aux entreprises (dont l'intérim).

Dans le tertiaire non marchand, les emplois ont nettement mieux résisté en Bretagne dans l'administration publique (qui perd des effectifs en France mais continue à en créer dans la région sur cette période) et dans l'enseignement. C'est l'inverse dans le secteur sanitaire et social, avec néanmoins une faible progression des effectifs. **Tableau 3**

Spécialisation économique des zones d'emploi

La Bretagne, entre désindustrialisation et spécialisation croissante de certains territoires sur des fonctions métropolitaines

La spécialisation professionnelle des zones d'emploi



En fonction de la proportion relative des différents métiers (cf. encadrés ci-dessous), l'Insee classe les territoires dans 6 familles.

Les territoires bretons sont surtout spécialisés sur les professions du tertiaire supérieur (zone d'emploi de Rennes) ou sur les professions intermédiaires du tertiaire (zones d'emploi de Saint-Brieuc, Guingamp et Morlaix).

Quelques zones d'emploi sont plutôt à orientations industrielle et agricole, à l'instar de celles de Pontivy, Loudéac, Ploërmel ou Redon.

Entre 1999 et 2011, en lien avec la poursuite de la tertiarisation de l'économie, l'emploi a plus fortement progressé dans les zones orientées vers les professions tertiaires que dans celles orientées vers les professions typiques des secteurs primaire et secondaire. Les zones métropolisées ont été les plus dynamiques, alors que celles à vocation agricole ont perdu des emplois.

Au cours de cette période, la spécialisation métier des territoires a eu tendance à se renforcer.

Définitions et méthodologie

L'emploi au lieu de travail : concept et sources

Dans le cadre de cette étude, l'emploi est localisé au lieu où il est exercé et non, comme c'est le cas dans d'autres études, au lieu de résidence de la personne qui l'exerce. Deux sources sont mobilisées : le dispositif d'estimations d'emploi localisées (Estel) de l'Insee, obtenu par le rapprochement de diverses sources administratives, et le recensement de la population de l'Insee. La première source permet d'éclairer les grandes évolutions par zone d'emploi ; la seconde est utilisée pour construire la typologie des zones d'emploi par structure de catégories sociales.

Une typologie des zones d'emploi selon leur orientation métier

La typologie a été effectuée à partir des résultats du recensement de la population de 2010. Une analyse factorielle des correspondances (AFC) a été utilisée afin de synthétiser l'information issue du croisement entre la catégorie sociale détaillée (en 29 postes) et les zones d'emploi. À partir des résultats de cette AFC, une classification ascendante hiérarchique a permis de mettre en évidence les six types de zones présentées dans cet article (figure). À l'intérieur de ces types, les proportions des différentes catégories sociales sont donc relativement homogènes.

Source : Insee, La France et ses territoires. Édition 2015 2010.

Pôles de compétitivité

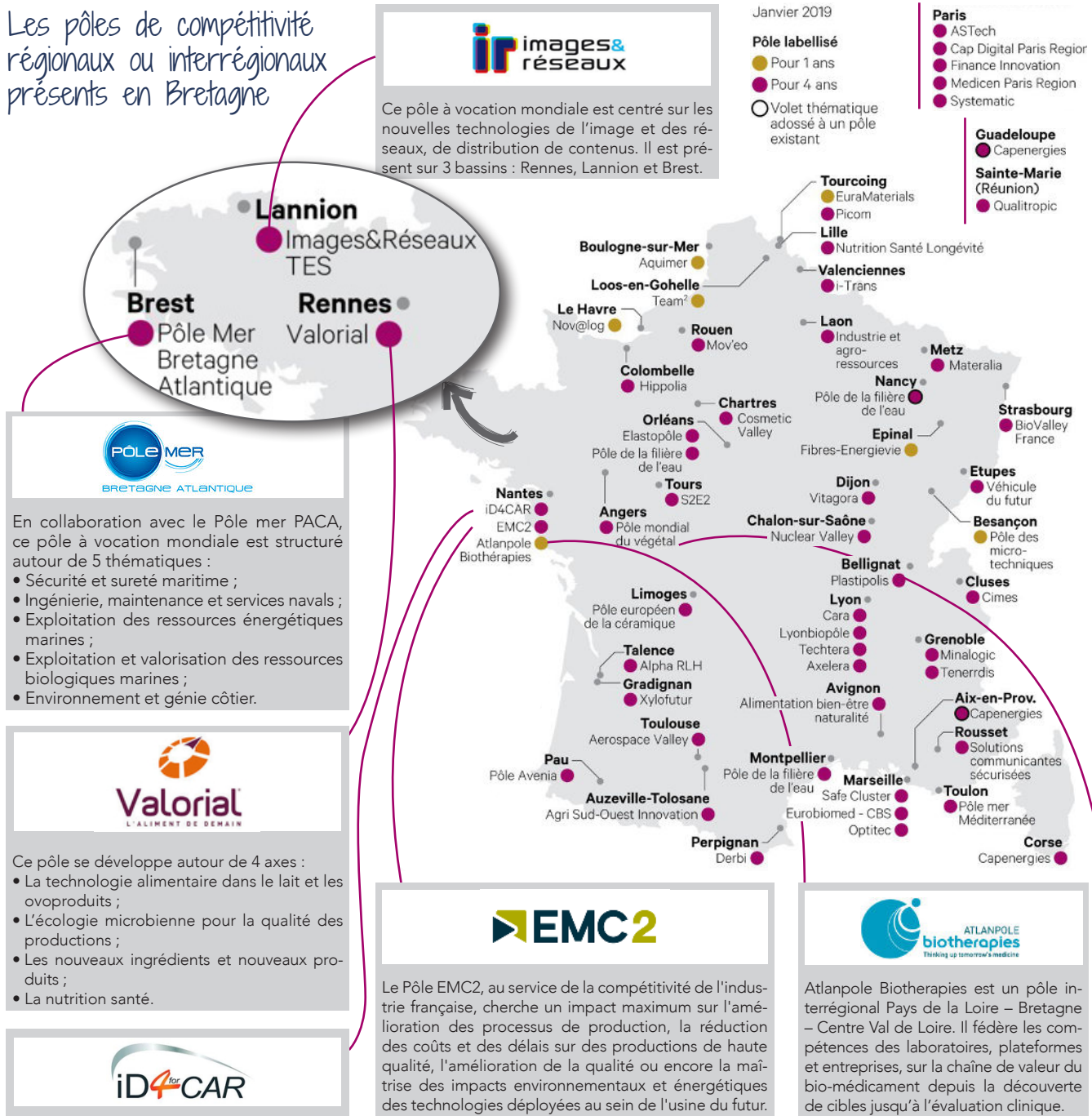
Des domaines d'excellence : mer, image et réseaux, aliment et nutrition, automobile et solutions de mobilité, innovation dans les procédés industriels, biothérapies, végétal

3 pôles de compétitivité présents en Bretagne...

... auxquels s'ajoutent

4 pôles de compétitivité interrégionaux

Les pôles de compétitivité régionaux ou interrégionaux présents en Bretagne



Pôle Mondial du Végétal
 Issu de la fusion du pôle Vegepolys, présent en Bretagne depuis 2015, avec le pôle Cereales Vallée, le nouveau pôle se déploie sur quatre régions françaises : Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes.

Des enjeux majeurs en termes de recherche, d'innovation, de formation, de croissance économique et d'emploi

2500

adhérents* d'un Pôle de compétitivité régional ou interrégional présent en Bretagne

Les pôles de compétitivité présents en Bretagne regroupaient en 2018 un peu plus de 2500 adhérents.

Selon des données plus anciennes (tableau de bord statistique 2016 des pôles de compétitivité. Ministère de l'Économie et des finances. DGE¹. Enquête annuelle auprès des pôles, bases de données de l'Insee), les établissements d'entreprises membres de l'un des pôles de compétitivité bretons représentaient en 2015, **5% des établissements** des pôles de compétitivité de France (la Bretagne se classant au 7^e rang des régions de France métropolitaine sur 13) et **4,3% des salariés** fin 2014 (10^e région).

En 2018, la proportion de PME s'élève à 58% (hors Pôle Image et Réseaux, pour lequel cette information n'est pas disponible), cette part variant entre 48% (Valorial) et 67% (Pôle Mondial du Végétal). Environ 1 430 projets collaboratifs de R&D labellisés étaient recensés fin 2018.

Au niveau national, selon une étude¹ menée en 2017 (données 2014) par la DGE, les établissements d'entreprises membres des pôles de compétitivité « appartenaient pour 75% d'entre eux à des PME, pour 17% à des ETI et pour 8% à de grandes entreprises.

Selon cette même étude, « Les pôles de compétitivité regroupent une proportion importante de jeunes PME : en 2014, la moitié des PME membres des pôles de compétitivité avaient moins de dix ans d'existence. ». Concernant le profil des actifs, « Plus du tiers des effectifs (36%) des établissements d'entreprises membres des pôles relevait de la catégorie des cadres et des professions intellectuelles supérieures, qui inclut notamment les chercheurs et ingénieurs dédiés à une activité de R&D. »

1. « Les pôles de compétitivité, qui rassemblent les acteurs de l'innovation dans les territoires, comportent une proportion importante de jeunes entreprises ». Le 4 pages de la DGE, n°67, mars 2017.

Chiffres clés sur les pôles de compétitivité présents en Bretagne

	Pôle Mer Bretagne Atlantique	Pôle Images et Réseaux ²	Pôle Valorial	Pôle ID4CAR	Pôle EMC2	Pôle Atlanpole Biotherapies	Pôle Mondial du Végétal ³	
Adhérents*	Début phase 3 (2013)	318	263	263	163	249	171	412
	Fin de phase 3 (2018)	356 (dont 224 PME)	398 (avec TES)	340 (dont 163 PME)	289 (dont 173 PME)	373 (dont 200 PME)	235 (dont 120 PME)	526 (dont 350 PME)
	Cible 2022	450 (dont 300 PME)	500 (dont 345 PME)	400	450	500 (dont 250 PME)	315	630
Projets collaboratifs de R&D labellisé	Sur la phase 3	153	345 (I&R seul)	166	157	230	80	300
	Objectif phase 4 (2019-2022)	n/c	n/c	135	120	200 + 100 projets européens	150	150

* Entreprises, centres de recherche et organismes de formation.

2. fusion avec le pôle TES en 2019

3. fusion pôle Vegepolys, présent en Bretagne depuis 2015, avec le pôle Cereales Vallée (chiffres consolidés)

Source : Région Bretagne, Direction de l'Économie. Mai 2019.

Démographie des entreprises

Des créations d'entreprises plus faibles en Bretagne (liées au micro-entrepreneuriat) mais un rythme plus soutenu pour les entreprises individuelles et les sociétés

Les créations
annuelles
d'entreprise
en Bretagne
en 2017

19 500 entreprises

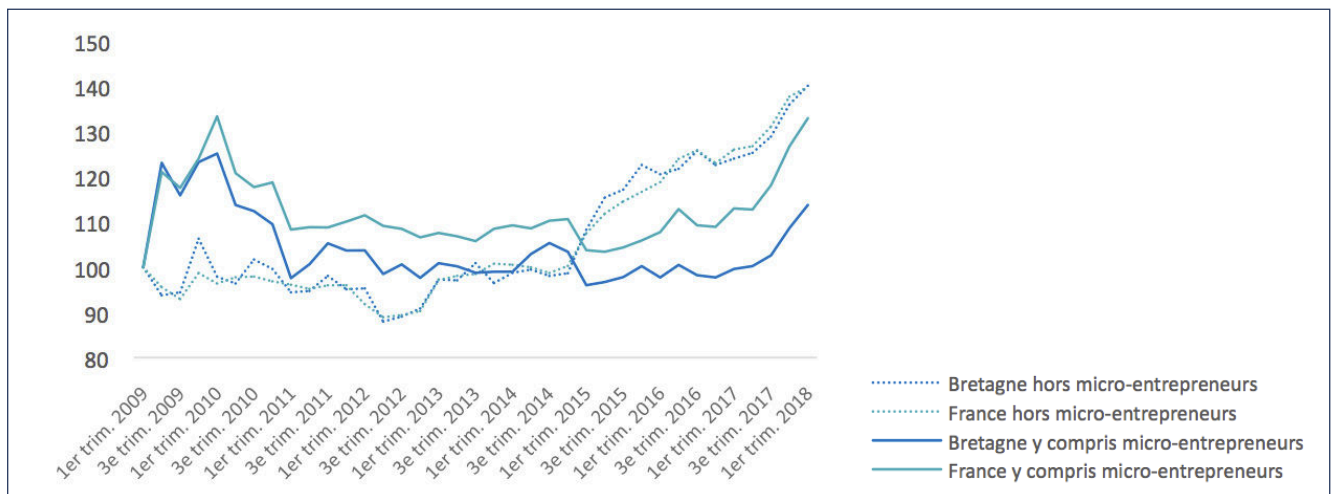
6 200 **5 800** **7 500**
32% **30%** **39%**

Sociétés

Entreprises
individuelles

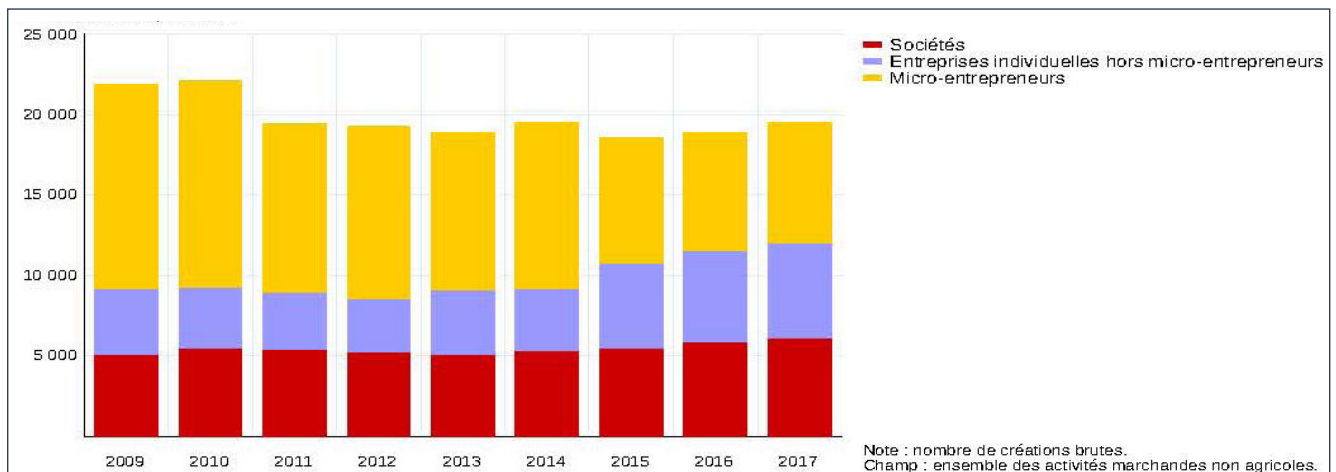
Micro-
entrepreneurs

Évolution du nombre de créations d'entreprises (base 100 au 1^{er} trim. 2009)



Source : Insee – REE (Répertoire des Entreprises et des établissements - Sirene).

Créations d'entreprises selon le statut dans la région Bretagne



Source : Insee – REE (Répertoire des Entreprises et des établissements - Sirene).

Depuis 2011, les créations d'entreprises en Bretagne sont assez stables (autour de 19 000 par an) mais avec des différences nettes selon le statut : progression des sociétés (qui ont représenté un tiers des créations d'entreprises en 2017) et surtout des entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs, ces derniers étant en recul.

Si la Bretagne apparaît en-deçà du niveau des créations d'entreprises observées dans d'autres régions, c'est donc d'abord du fait de la faiblesse des créations de micro-entreprises. Hors micro-entrepreneurs, la dynamique de création d'entreprise se situe en effet dans la moyenne nationale.

Nette reprise des créations d'entreprises observée dans la plupart des secteurs d'activité en 2017 (hormis la construction) et forte baisse des défaillances d'entreprises

19 500 créations d'entreprises
en 2017 en Bretagne

2 200 défaillances d'entreprises
en 2017 en Bretagne

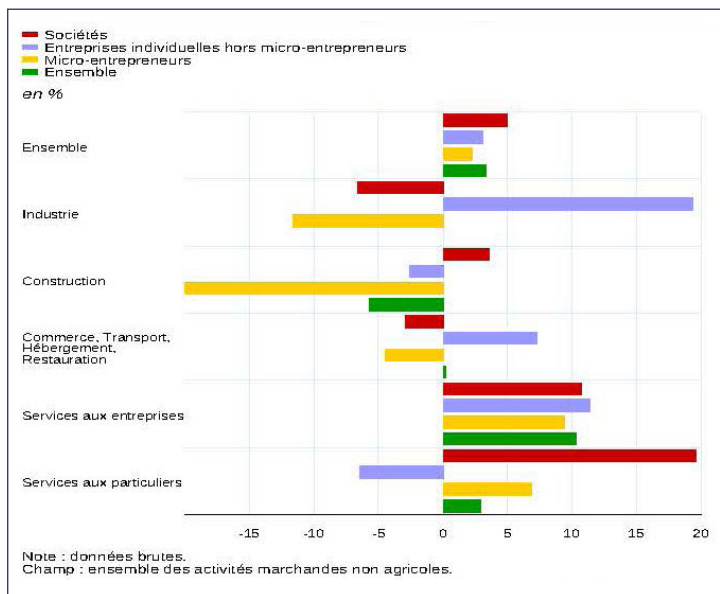
+3,4% en 1 an

-6,0% en 1 an

+6,8% en France Métropolitaine

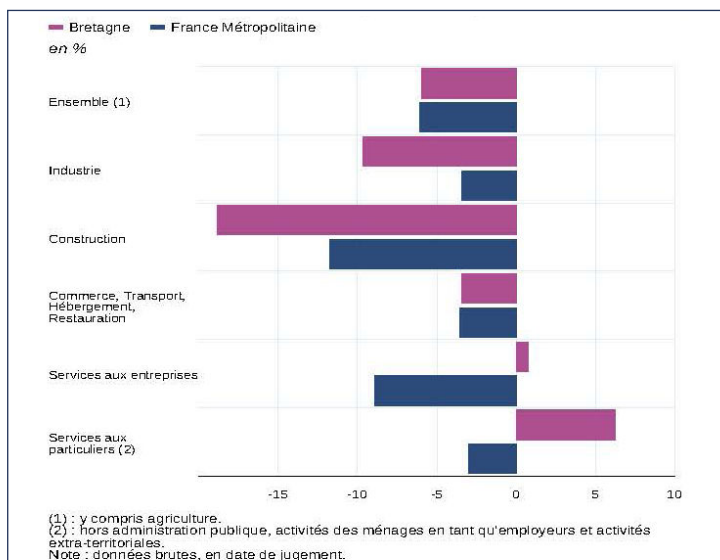
-6,0% en France Métropolitaine

Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 dans la région Bretagne



Source : Insee - REE (Répertoire des Entreprises et des établissements - Sirene).

Évolution annuelle des défaillances d'entreprises entre 2016 et 2017 dans la région Bretagne



Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/2018).

Les créations d'entreprises en 2017	Nombre	%
Industrie	1 200	6%
Construction	2 000	10%
Commerce, transports, hébergement et restauration	4 800	24%
Services aux entreprises	6 500	33%
Services aux particuliers	5 000	25%
Total	19 500	100%

Source : Insee, Tableau de bord conjoncture Bretagne (mai 2018)

En 2016, les créations d'entreprises ont davantage progressé dans l'industrie, devant la construction et les services aux entreprises. Les créations dans le commerce ont été stables, et celles dans les services aux particuliers ont reculé.

En 2017, les créations d'entreprises progressent encore dans tous les principaux secteurs, à l'exception de la construction. On note une nette amélioration dans les services aux particuliers et une progression plus marquée dans les services aux entreprises, ces deux secteurs représentant ensemble 59% des créations d'entreprises dans la région.

Les défaillances d'entreprises, après avoir fortement augmenté au moment de la crise en 2008-2009, ont nettement baissé, plus régulièrement depuis 2014. En 2016, elles ont davantage diminué en Bretagne qu'en France métropolitaine dans tous les secteurs, particulièrement dans la construction. En 2017, 39% des défaillances proviennent du secteur commerce-transport-hébergements et restauration, 28% des services, 17% de la construction, 8% de l'industrie et 7% de l'agriculture. Cette année-là, les défaillances ont encore diminué de 6% par rapport à l'année précédente, revenant à leur plus bas niveau depuis 2007. C'est dans la construction, l'industrie et l'agriculture que cette baisse est la plus forte. À l'inverse, les défaillances progressent dans les services aux entreprises et surtout dans les services aux particuliers.

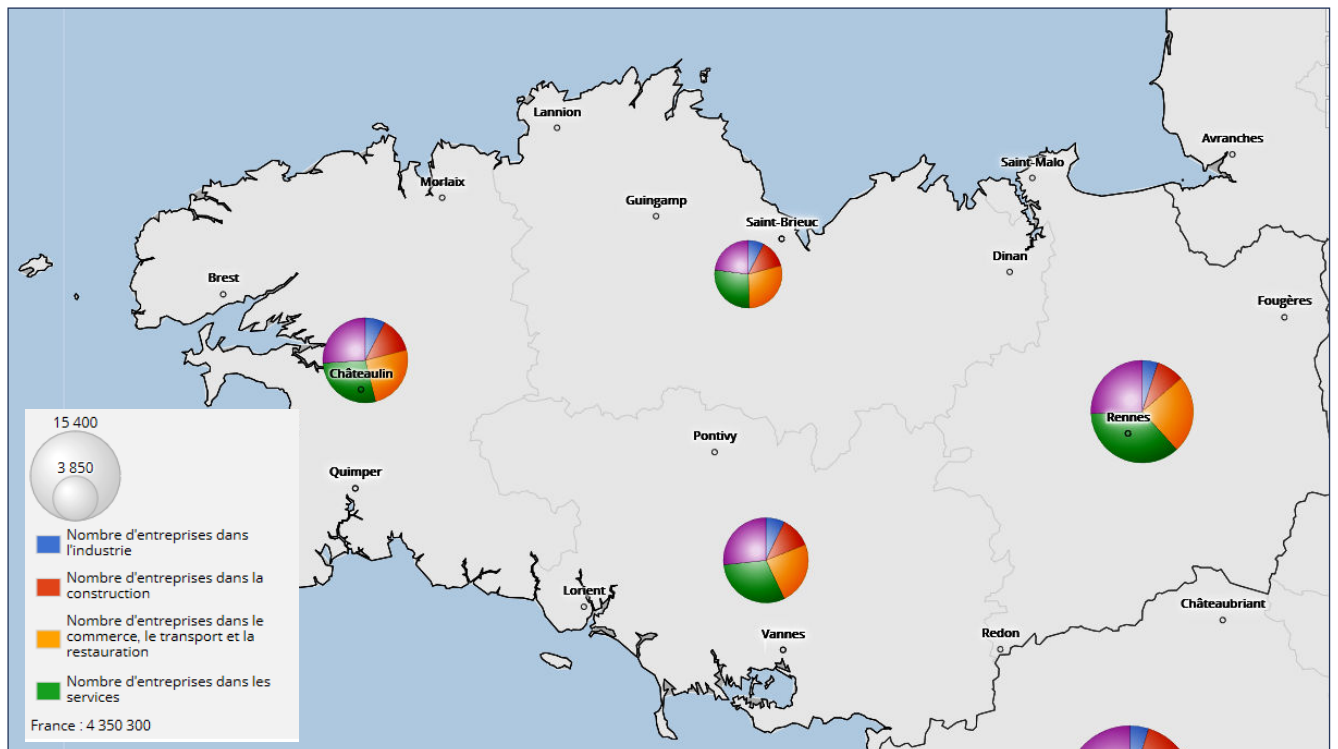
Des créations d'entreprises majoritairement dans les services et le commerce

Plus d'1/3 des créations d'entreprises

se situent en Ile-et-Vilaine

2016	Nombre de créations d'entreprises	Industrie (%)	Construction (%)	Commerce, Transport et restauration (%)	Services aux entreprises (%)	Services aux particuliers (%)
Côtes-d'Armor	3 080	7%	13%	29%	27%	23%
Finistère	4 630	8%	14%	25%	28%	26%
Ile-et-Vilaine	6 680	5%	9%	25%	36%	26%
Morbihan	4 490	7%	12%	24%	31%	27%

Créations d'entreprises (5 secteurs) par département en 2016



Nombre de créations en 2016 en Bretagne

Industrie	1 250
Construction	2 150
Commerce, transport et restauration	4 760
Services aux entreprises	5 900
Services aux particuliers	4 820
Total	18 880



En 2017, l'Ile-et-Vilaine regroupe 36% des créations d'entreprises régionales, devant le Finistère (25%), le Morbihan (24%) et les Côtes-d'Armor (16%).

Comme au niveau régional, ce sont les créations dans les services aux entreprises, dans les services aux particuliers et dans le secteur commerce-transport-restauration qui sont les plus nombreuses, sur la plupart des territoires.

Glossaire

CLAP

Connaissance Locale de l'Appareil Productif (INSEE)

C'est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales);
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales);
- des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007);
- du système d'information sur les agents de l'État.

Créations d'entreprise

L'Insee publie mensuellement une série d'indicateurs qui permettent de suivre l'évolution des créations d'entreprises. Les données sont issues du Système Informatisé du Répertoire National des Entreprises et des Établissements (Sirene). Les données brutes sont corrigées des variations saisonnières (CVS) et des effets de calendrier (correction des jours ouvrables ou CJO).

Remarque: la série de créations d'entreprises couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Défaillances d'entreprises

L'Insee publie mensuellement des indicateurs qui permettent de suivre l'évolution des défaillances d'entreprises. Les données sur les défaillances sont issues du Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (Bodacc). Les indicateurs détaillent, par secteurs d'activité, le nombre de défaillances d'entreprises.

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire (procédures collectives).

Remarque: Les défaillances d'entreprises ne doivent pas être confondues avec les cessations d'entreprises. Une défaillance d'entreprise ne débouche pas forcément sur une cessation de l'entreprise. À l'inverse, de nombreuses cessations d'entreprises ne font pas l'objet d'une ouverture de procédure collective.

Emploi (au sens du recensement)

Les personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé soit dans la commune de lieu de travail, soit dans la commune de résidence.

Cette notion est différente de celle de l'emploi au sens du BIT qui concerne toutes les personnes ayant travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence).

La notion d'emploi au sens du recensement est donc plutôt restrictive par rapport à celle au sens du BIT. Certaines personnes peuvent, en effet, ne pas considérer que des emplois occasionnels méritent déclaration au recensement. Néanmoins, certaines activités, principalement bénévoles, peuvent être déclarées au recensement de la population.

ESTEL

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées par l'INSEE à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

PIB Produit intérieur brut

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Pôle de compétitivité

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Un pôle de compétitivité a vocation à soutenir l'innovation. Il favorise le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Il accompagne également le développement et la croissance de ses entreprises membres grâce notamment à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procé-

dés issus des résultats des projets de recherche. En permettant aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international, les pôles de compétitivités sont des moteurs de croissance et d'emplois.

Un pôle de compétitivité repose sur un ancrage territorial fort tout en s'appuyant sur les structures existantes (tissu industriel, campus, infrastructures collectives, etc.). Le recours à une politique foncière et de développement urbain propre à assurer un développement cohérent du tissu industriel, des capacités de recherche publique et des établissements d'enseignement supérieur sont des facteurs positifs de développement du pôle de compétitivité et du potentiel de ses membres.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances - DGE ; Ministère de la cohésion sociale, des territoires et des relations avec les collectivités territoriales - CGET <https://competitivite.gouv.fr/politique-des-poles/les-poles-de-competitivite/qu-est-ce-qu-un-pole-de-competitivite-663.html>

Solde du commerce extérieur

Le solde du commerce extérieur est la différence entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

Le rapport entre ces deux valeurs est appelé taux de couverture.

VA / Valeur ajoutée.

Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Philippe PASSEMARD

CHARGÉE DE PUBLICATION

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Freepik

PUBLICATION

Mai 2019

GREF Bretagne



Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 - Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région

